# L'ACCUEIL TEMPORAIRE EN ETABLISSEMENT MEDICOSOCIAL POUR ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP EN PAYS DE LA LOIRE

### Présentation des principaux résultats // 14 octobre 2025

Une enquête réalisée par le CREAI Pays de la Loire, à la demande de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et du Conseil départemental de Loire Atlantique.

Les analyses présentées sont formulées par le CREAI Pays de la Loire. Elles n'engagent pas l'ARS des Pays de la Loire et le Conseil départemental de Loire Atlantique

Sara Painter (s.painter@creai-pdl.fr)







1 Eléments de cadrage

2 Objectifs et méthodologie

3 Résultats de l'étude



# Eléments de cadrage

2 Objectifs et méthodologie

3 Résultats de l'étude





L'accueil temporaire est défini dans l'article L 312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles comme une modalité d'accueil « [s'adressant] aux personnes handicapées de tous âges et aux personnes âgées et s'entend comme un accueil organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, y compris en accueil de jour ».

### Les établissements médico-sociaux concernés par l'étude :

- Pour l'offre à destination des enfants et adolescents en situation de handicap : IME (Institut Médico-Educatif), IEM (Institut d'Education Motrice), EEAP (Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés), DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique), IDV (Institut pour Déficients Visuels), IDA (Institut pour Déficients Auditifs), IDS (Institut pour Déficients Sensoriels), établissements d'accueil temporaire.
- Pour l'offre à destination des adultes en situation de handicap : MAS (Maison d'Accueil Spécialisée), FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé), EAM (Etablissement d'Accueil Médicalisé), EANM (Etablissement d'Accueil Non Médicalisé), foyers de vie, foyers d'hébergement, établissements d'accueil temporaire pour adultes handicapés.



# PORTRAIT DE L'OFFRE AUTORISEE EN AT EN PAYS DE LA LOIRE

### 459 places autorisées d'AT 379 en ESMS adultes 80 en ESMS enfants

Sources: FINESS 2023

Loire Atlantique : 172 places autorisées d'AT (139 en ESMS

adultes, 33 en ESMS enfants)



1584 places autorisées en tout mode d'accueil et d'accompagnement 1161 en ESMS adultes 423 en ESMS enfants  202 établissements médico-sociaux disposent de 459 places autorisées, portées par 77 organismes gestionnaires différents.

Loire Atlantique: 80 établissements disposent de 172 places autorisées d'AT, portées par 30 OG différents.

- 36 % des établissements médicosociaux ligériens disposent de places autorisées d'AT (10 % dans le secteur pour enfants, 44 % dans le secteur pour adultes).
- Une offre autorisée majoritairement destinée aux adultes (82 % des 459 places autorisées).
- Parmi les établissements pour adultes ayant des places autorisées d'AT, deux tiers sont des ESMS non médicalisés. Le nombre médian de places d'AT est de 1 place.
- Parmi les établissements pour enfants ayant des places autorisées d'AT, plus d'un sur deux est un IME. Le nombre médian de places d'AT est de 5 places.

1 Eléments de cadrage



3 Résultats de l'étude



# L'OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ETUDE



# Identifier les leviers et les freins pour la pleine mobilisation des places d'accueil temporaire, y compris en urgence

Thèmes abordés dans l'étude



La structuration territoriale et les caractéristiques de l'offre



Les taux d'occupation et en analyser les principaux déterminants



Les modalités d'organisation et de mise en œuvre de l'AT



La dynamique de mobilisation des places d'hébergement permanent pour l'AT



Les caractéristiques des publics recourant à l'AT et sa place dans leur parcours



La correspondance entre l'offre d'AT et les besoins et attentes des personnes et des aidants



La place des PFRA dans l'adressage et la coordination de l'offre de répit



# UNE METHODOLOGIQUE AU CROISEMENT DE PLUSIEURS ENQUETES







	Questionnaire en ligne	Entretiens en visio- conférence (individuel / collectifs	Rencontre en présentiel
Etablissements médico-sociaux	×	X	
Aidants et personnes en situation de handicap		X	X
Partenaires (C360, PFRA-H, MDPH, CD)	X	×	



# ETABLISSEMENTS MEDICOSOCIAUX REPONDANTS



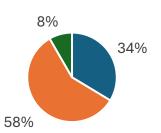
### Les établissements médico-sociaux ayant répondu au questionnaire en ligne

86 questionnaires remplis, soit 99 établissements médico-sociaux

- 13 ESMS pour enfants (13 questionnaires)
- 85 ESMS pour adultes (72 questionnaires)
- 1 ESMS accueillant des enfants et des adultes (1 questionnaire)

Loire Atlantique: 34 établissements pour 23 questionnaires, 6 ESMS pour enfants et 28 pour adultes, soit 87 places d'AT.





■ ESMS enfants: 109 places d'AT

■ ESMS adultes: 188 places d'AT

■ ESMS enfant/adulte: 27 places d'AT

L'analyse du répertoire FINESS ne permet pas de connaître le nombre exact de places d'accueil temporaire en Pays de la Loire car certaines sont classées en « tout mode d'accueil et d'accompagnement ».

On peut néanmoins calculer le taux de retour vis-à-vis des 459 places d'AT identifiables dans le répertoire FINESS en Pays de la Loire.

49 %

des 459 places autorisées d'AT sont représentées dans l'enquête :

- 78 % des places autorisées dans le secteur pour enfants
- 43 % des places autorisées dans le secteur pour adultes

1 Eléments de cadrage

2 Objectifs et méthodologie

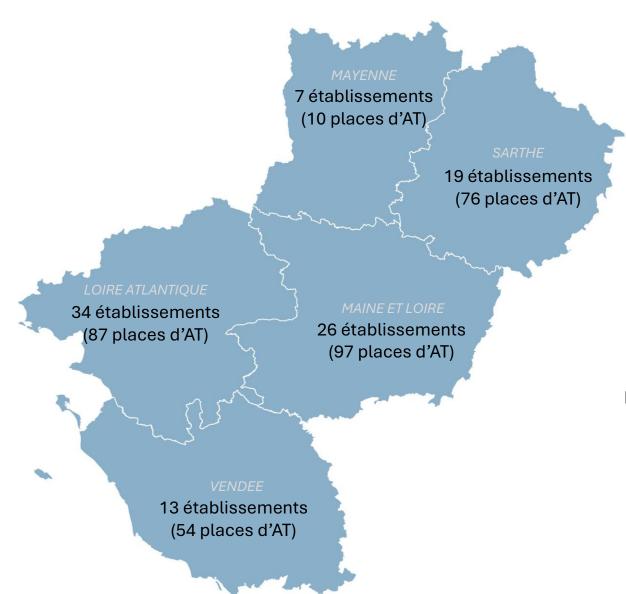


Résultats de l'étude





# LES 99 ETABLISSEMENTS MEDICOSOCIAUX AYANT REMPLI L'ENQUETE



#### Répartition des 99 établissements répondants selon le département

	Public accompagné				
Département	Enfants ou adolescents	Adultes	Enfants et adultes	Total	
Loire Atlantique	6 39 places d'AT	28 48 places d'AT		34	
Maine et Loire	2 16 places d'AT	23 54 places d'AT	1 27 places d'AT	87 places d'AT  26  97 places d'AT	
Mayenne	1 3 places d'AT	6 7 places d'AT		<b>7</b> 10 places d'AT	
Sarthe	2 20 places d'AT	17 56 places d'AT		<b>19</b> 76 places d'AT	
Vendée	2 31 places d'AT	11 23 places d'AT		13 54 places d'AT	
Total	13 109 places d'AT	<b>85</b> 188 places d'AT	<b>1</b> 27 places d'AT	99 324 places d'AT	

Sources : Questionnaire ESMS accueil temporaire, 86 questionnaires remplis pour 99 établissements, exploitation CREAI PDL 2024

### Répartition des 99 établissements répondants selon le milieu géographique

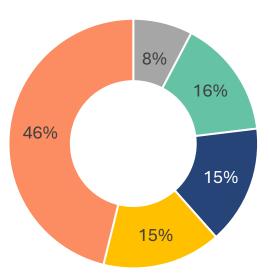


en milieu rural.



### UNE MAJORITE D'ETABLISSEMENTS POUR ADULTES NON MEDICALISES

# Répartition des 13 établissements pour enfants répondants selon la catégorie d'ESMS

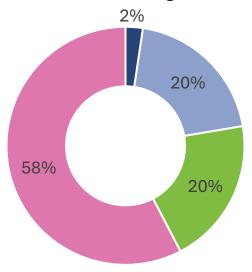


- Autre (n1)
- EEAP (n2)
- Etablissement d'accueil temporaire (n2)
- DITEP (n2)
- IME (n6)

Questionnaire ESMS accueil temporaire, 86 réponses pour 99 établissements, dont 13 établissements en secteur enfant, exploitation CREAI PDL 2024

Loire Atlantique : 6 ESMS dont 3 IME, 1 DITEP, 1 EEAP et 1 plateforme d'unité inclusive.

# Répartition des 85 établissements pour adultes répondants selon la catégorie d'ESMS



- Etablissement d'accueil temporaire (n2)
- EAM / FAM (n17)
- MAS (n17)
- EANM / FV / FH (n49)

Questionnaire ESMS accueil temporaire, 86 réponses pour 99 établissements dont 85 établissements en secteur adulte, exploitation CREAI PDL 2024

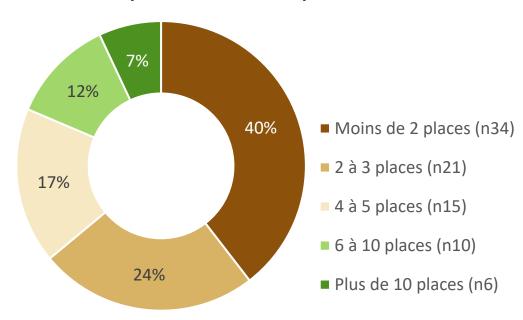
Loire Atlantique: 28 ESMS dont 17 établissements non médicalisés, 4 MAS, 6 EAM/FAM et 1 établissement d'AT.

Source : enquête CREAI PDL 2024 Source : enquête CREAI PDL 2024

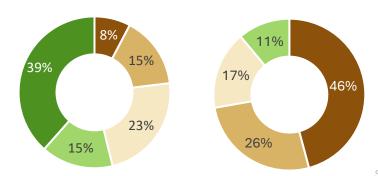


### UNE MAJORITE D'ETABLISSEMENTS AYANT MOINS DE 4 PLACES D'AT

# Répartition des 99 établissements répondants selon la capacité d'accueil temporaire



Secteur enfant (n13) Secteur adulte (n85)



**67** %

des répondants disposent de places d'AT situées en **unité d'accueil permanent.** 

Loire Atlantique: 69 %

21 %

des répondants disposent de places d'AT situées en **unité dédiée.** 

Loire Atlantique : 21 %

93 %

des répondants proposent de **l'hébergement temporaire**.

Loire Atlantique: 87 %

29 %

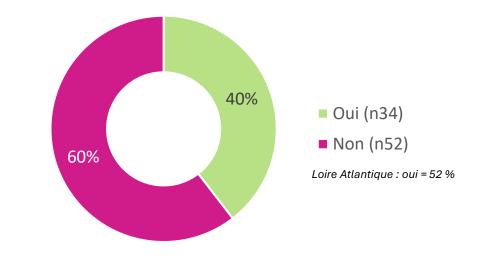
des répondants proposent de l'accueil de jour temporaire.

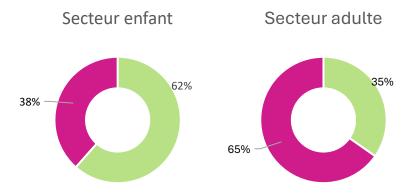
Loire Atlantique : 34 %



### UNE MINORITE D'ETABLISSEMENTS ONT FORMALISE UN PROJET POUR L'AT

Avez-vous <u>formalisé un projet spécifique</u> décrivant l'organisation et le fonctionnement de l'accueil temporaire ?





Globalement, plus le nombre de places d'AT est élevé au sein de la structure, plus la part des établissements ayant formalisé un projet d'AT augmente.



On ne relève pas de différence selon qu'il s'agisse d'un établissement médicalisé ou non.

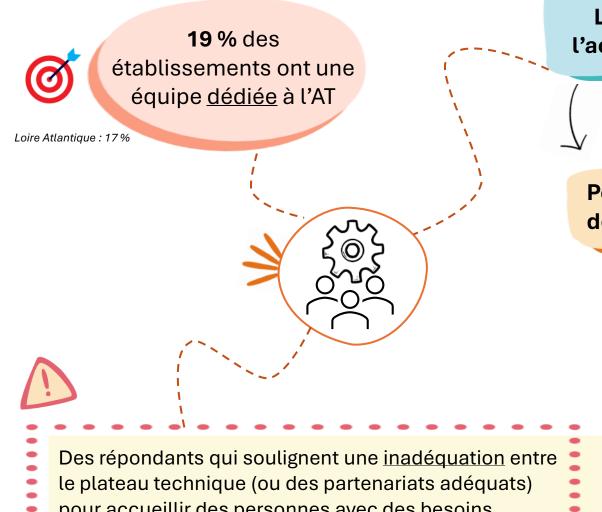
### Facteurs de succès

- La formalisation d'un projet permet de clarifier le fonctionnement de l'AT, ses étapes et de définir précisément les rôles de chacun.
- Les règles de fonctionnement de l'AT doivent être ajustées aux réalités de chaque structure.
- L'implication des équipes mais aussi des personnes accompagnées dans l'élaboration du projet sont essentielles.

urce : enquête CREALPDL 2024



# LES PROFESSIONNELS IMPLIQUES DANS L'ACCUEIL TEMPORAIRE



Les professionnels intervenant dans l'accompagnement des personnes en AT

Que l'établissement ait une équipe dédiée à l'AT ou non...

Pour au moins 70 % des répondants

- AES
- **AMP**
- Surveillants de nuit
- Educateurs spécialisés
- Moniteurs éducateurs

Pour environ 50 % des répondants

- Infirmiers
- Aides-soignants
- **Psychologues**

pour accueillir des personnes avec des besoins médicaux importants ou en situation complexe.

14 %

des répondants seulement citent l'intervention d'un assistant des services sociaux dans l'accompagnement des personnes en AT 17

Loire Atlantique: 2 %



# LES PROFESSIONNELS IMPLIQUES DANS L'ACCUEIL TEMPORAIRE



Certains établissements ont mis en place un poste dédié à la coordination des séjours d'accueil temporaire





Plusieurs répondants soulignent l'importance de centraliser les informations :

> « Quand il y a trop d'interlocuteurs, les informations peuvent finir par se perdre » (enquête établissements).

### Plus-value d'un poste de coordination décrite par les répondants :

- Traitement coordonné des listes d'attente, notamment quand plusieurs établissements du même OG proposent de l'AT.
- Soutien des équipes (professionnels de l'accompagnement, cadres) lors des étapes-clefs des séjours (préparation des séjours, planification des accueils, collecte et centralisation des informations nécessaires, des écrits...).
- Plus de fluidité en matière de gestion des admissions et transmissions des informations.
- Meilleur suivi des parcours des personnes à mesure des séjours.
- Harmonisation des outils (planification des séjours, écrits...)
- Facilitation du lien et de la communication avec les familles, les partenaires, les autres établissements médicosociaux.



# La formation des professionnels



Circulaire N° DGAS/SD3C/2005/ 224 du 12 mai 2005 relative à l'accueil temporaire des personnes handicapées :

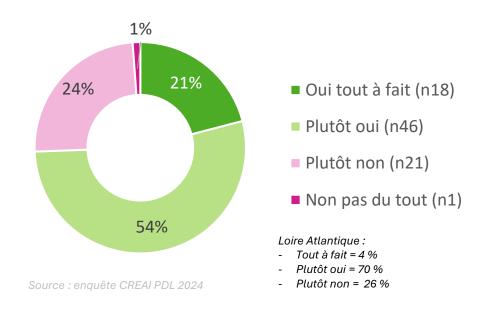
« L'accueil temporaire implique un positionnement particulier des personnels par rapport aux pratiques du secteur. En effet, ils doivent se mobiliser pour un temps donné sur un projet impliquant des apports dont ils ne verront pas obligatoirement les effets. Les équipes doivent bénéficier d'une formation adaptée pour être en capacité de s'adapter aux personnes reçues, à la brièveté des séjours et à la rotation importante des personnes accueillies. Elles doivent être en capacité d'établir, en très peu de temps, les relations nécessaires de collaboration avec d'autres services concernés, en amont et en aval, par la prise en charge des personnes. Elles doivent aussi procéder à des évaluations plus régulières, définissant des objectifs qui pourront être remis en cause rapidement par d'autres équipes. A cet égard, le recrutement de ces personnels constitue un enjeu de qualité et de succès de cette forme d'accueil. Il doit privilégier la motivation, l'expérience, la polyvalence et l'adaptabilité »



# LA FORMATION DES PROFESSIONNELS



# Les professionnels de votre structure sont-ils selon vous suffisamment formés aux spécificités de l'accueil temporaire ?



### BESOINS DE FORMATION DES PROFESSIONNELS IDENTIFIES PAR LES REPONDANTS

- Concernant les spécificités de l'accueil temporaire : mieux appréhender son fonctionnement, s'approprier les outils, la posture d'accompagnement...
- Concernant la diversité des publics et des pathologies que les professionnels sont amenés à accompagner (maladies neurodégénératives, TSA, troubles psychiques...)



# LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES EQUIPES



**78** %

des répondants signalent des difficultés concernant le temps dont disposent les professionnels à consacrer à l'activité d'AT.

Loire Atlantique: 96 %

Des répondants qui alertent vis-à-vis des risques psychosociaux associés, quand l'AT se surajoute à l'accompagnement permanent.

**74** %

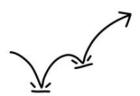
des répondants signalent des difficultés concernant la concordance entre l'organisation des RH et le rythme de l'accueil temporaire.

Loire Atlantique : 74 %

**74** %

des répondants signalent des difficultés en matière de taux d'encadrement des personnes accueillies temporairement, pouvant conduire à annuler des séjours.

Loire Atlantique : 74 %

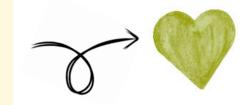


66 %

des répondants déclarent que leur activité d'AT est impactée par la crise du recrutement et la pénurie de professionnels dans le secteur médicosocial.

Loire Atlantique : 69 %

Une activité décrite comme exigeant beaucoup de polyvalence, de souplesse et d'adaptation de la part des professionnels

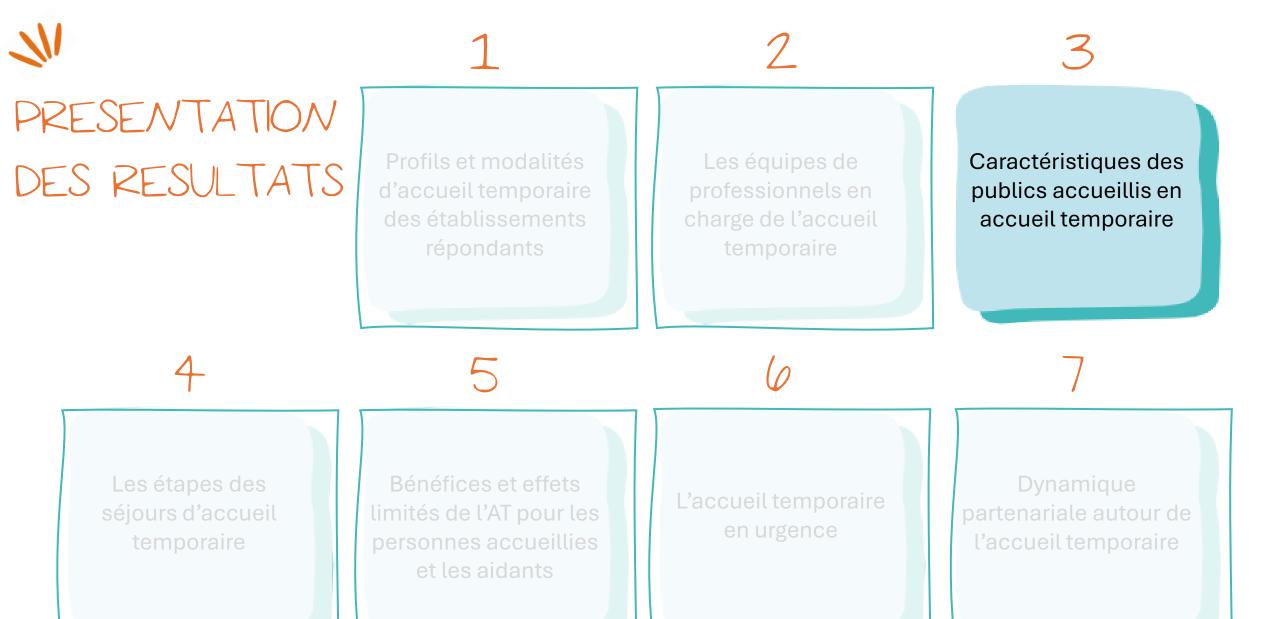


Mais une activité qui apporte aussi beaucoup expliquent les professionnels car ces accompagnements sont riches, singuliers, et amènent à s'interroger, à se réinventer et à apprendre encore et toujours... 21

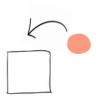


#### Facteurs de succès

- Adhésion de l'équipe au projet d'accueil temporaire
- Avoir un cadre précis de fonctionnement de l'accueil temporaire
- Avoir du temps dédié à l'activité d'accueil temporaire
- Soutien des cadres vers les équipes
- Laisser le temps aux équipes de s'approprier le fonctionnement de l'accueil temporaire, privilégier une mise en place progressive au sein des structures
- Avoir un professionnel dédié à la coordination des AT ou des parcours
- Pluridisciplinarité des équipes
- Présence de personnel soignant, y compris par conventionnement sur le temps nécessaire à l'accueil d'une personne ayant des besoins en soins non couverts par l'établissement
- Formation des professionnels aux spécificités et à la culture de l'AT, à son cadre réglementaire, à ses outils; échanges et temps d'immersion entre structures pratiquant de l'AT.
- Formation des professionnels aux « nouveaux » publics, à différentes pathologies pour pouvoir accueillir tous types de handicap







95 %

des répondants proposent de l'AT à des personnes extérieures, qui ne sont pas accompagnées par leur établissement.

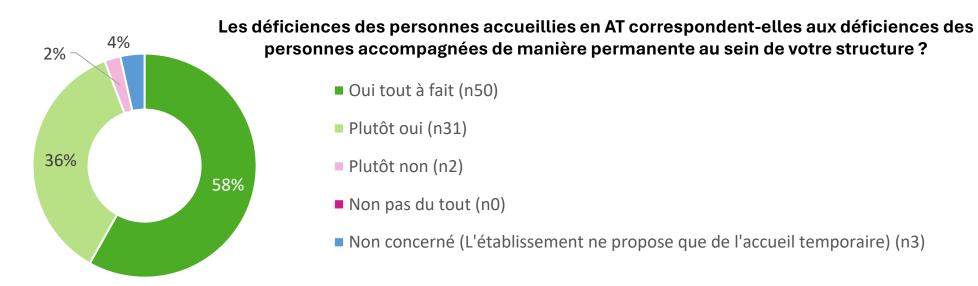
Loire Atlantique : 96 %



48 %

des répondants proposent de l'AT à des personnes déjà accompagnées par l'établissement, pour assurer la continuité de l'accompagnement.

Loire Atlantique: 57 %



Source : enquête CREAI PDL 2024



### Types de publics selon la déficience accueillis en AT par les établissements répondants

	Etablissements pour enfants	Etablissements pour adultes	Ensemble des répondants
Troubles du développement intellectuel	54 %	79 %	76 %
Troubles psychiques	46 %	67 %	64 %
TSA et autres TED	69 %	63 %	64 %
Troubles du comportement	54 %	56 %	56 %
Troubles du langage et des apprentissages	46 %	47 %	48 %
Déficience motrice	23 %	33 %	33 %
Polyhandicap	31 %	31 %	31 %
Déficience auditive	8 %	35 %	31 %
Nombre de répondants	13	72	86*

**59** %

Source : enquête CREAI PDL 2024

des répondants accueillent au moins 4 types de déficience.

Aide à la lecture : Parmi les 13 établissements pour enfants ayant répondu à l'enquête, 54 % accueillent des personnes avec une déficience intellectuelle dans le cadre de séjour d'accueil temporaire.

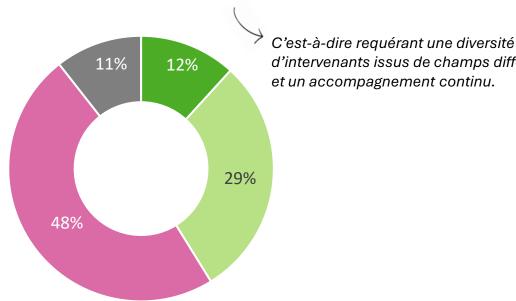
En vert : plus d'un établissement répondant sur deux concerné.

en vere. Plas a an clabiissement repondant sur acax concerne.

des répondants ont accueilli en 2022 des personnes présentant des situations complexes de handicap.

<sup>\*</sup> Les 86 répondants incluent 1 établissement accueillant des enfants et des adultes.

### Les personnes sollicitant de l'AT au sein de votre structure présentent-elles des situations complexes?



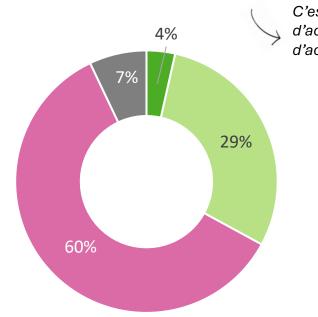
d'intervenants issus de champs différents et un accompagnement continu.

- Toujours ou très souvent (n10)
- Assez souvent (n25)
- Occasionnellement (n41)
- Jamais (n9)

#### Loire Atlantique:

- Toujours ou très souvent = 13 %
- Assez souvent = 35 %
- Occasionnellement = 43 %
- Jamais = 9 %

### Les personnes sollicitant de l'AT au sein de votre structure présentent-elles des situations critiques?



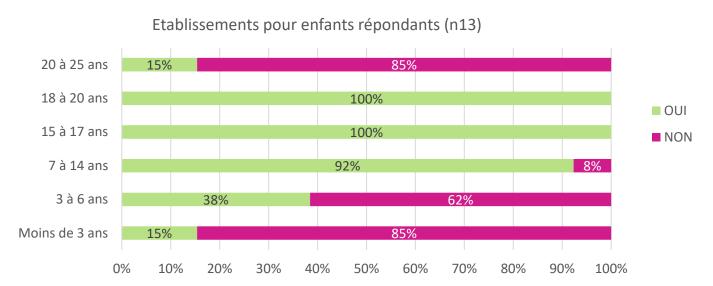
C'est-à-dire du fait de l'absence d'accompagnement ou de solutions d'accueil très partielle

- Toujours ou très souvent (n3)
- Assez souvent (n25)
- Occasionnellement (n51)
- Jamais (n6)

#### Loire Atlantique :

- Toujours ou très souvent = 9 %
- Assez souvent = 29 %
- Occasionnellement = 61 %
- Jamais = 13 %

26 Source: enquête CREAI PDL 2024

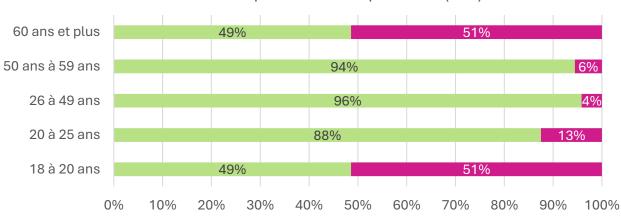


# Votre structure accueille-t-elle les classes d'âge suivantes en accueil temporaire ?

#### Loire Atlantique (ESMS enfants)

- 2 établissements sur les 6 répondants accueillent des jeunes de 20 à 25 ans.
- 1 établissement accueille des moins de 3 ans.
- 2 établissements accueillent des 3-6 ans.
- Tous accueillent au moins 3 classes d'âge différentes.

#### Etablissements pour adultes répondants (n72)



#### Loire Atlantique (ESMS adultes)

- 65 % des répondants accueillent des personnes de 60 ans et plus.

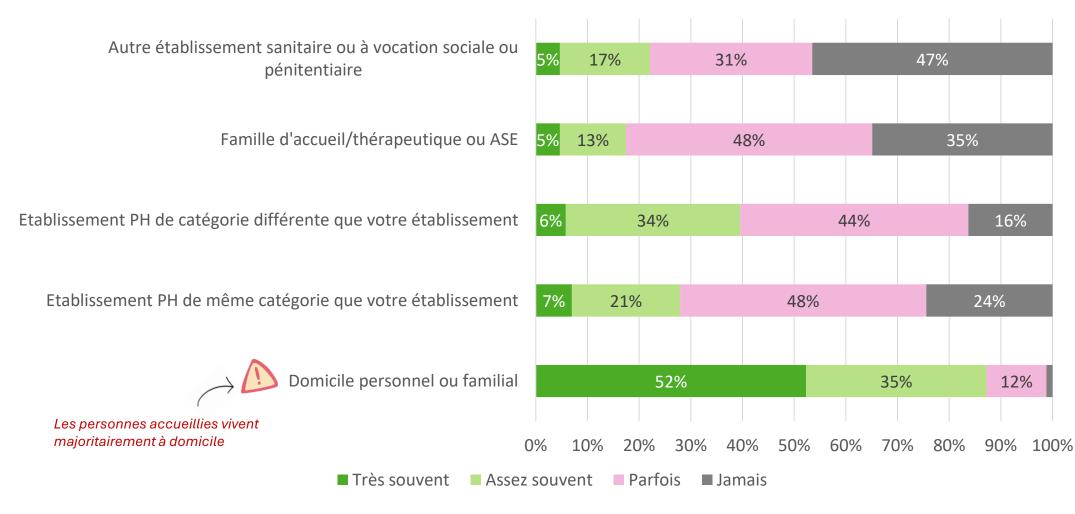
Source: enquête CREAI PDL 2024

- 65 % des répondants accueillent des personnes de 18-20 ans.
- Presque tous accueillent au moins 3 classes d'âge différentes.

Source: enquête CREAI PDL 2024



# Lieu de résidence des personnes accueillies temporairement par les 86 établissements répondants (secteurs enfant et adulte)



28



Adultes provenant d'autres structures médicosociales

Personnes à domicile, sans solution

Jeunes adultes accompagnés (ou non) par un ESMS pour enfants

Adultes vivant à domicile, dont les aidants sont vieillissants

Personnes renvoyés d'autres établissements (auteurs de violences sexuelles notamment) Des motifs de recours à l'AT hétérogènes, des situations très diverses d'un séjour à l'autre

Personnes hospitalisées en psychiatrie

Liste non exhaustive...

Adultes avec un handicap acquis, n'ayant jamais connu d'établissement médicosocial



Les spécificités relatives à chaque type de publics ou situations sont décrites dans le rapport complet.





# Des établissements qui déclarent des difficultés à accueillir certains publics



# Des difficultés pour accueillir notamment des personnes présentant des :

- Troubles du comportement
- Troubles psychiques ou psychiatriques
- Troubles du spectre autistique
- Manque d'autonomie, besoin d'encadrement important
- Besoins importants en santé et/ou de surveillance médicale
- Situations complexes de handicap
- Personnes avec une maladie neurodégénérative
- Personnes n'ayant jamais vécu en établissement

### Des répondants qui mettent en lumière :

- L'inadéquation des locaux
- L'inadéquation des plateaux techniques
- Le manque de professionnel
- Le taux d'encadrement insuffisant
- Le manque de formation

**69** %

des répondants déclarent que les personnes accueillies temporairement sur une même période présentent des besoins et des attentes hétérogènes. Loire Atlantique : 65 %



d'entre eux estiment que cela constitue une difficulté.



temporaire

Caractéristiques des accueil temporaire

répondants

Les étapes des séjours d'accueil temporaire

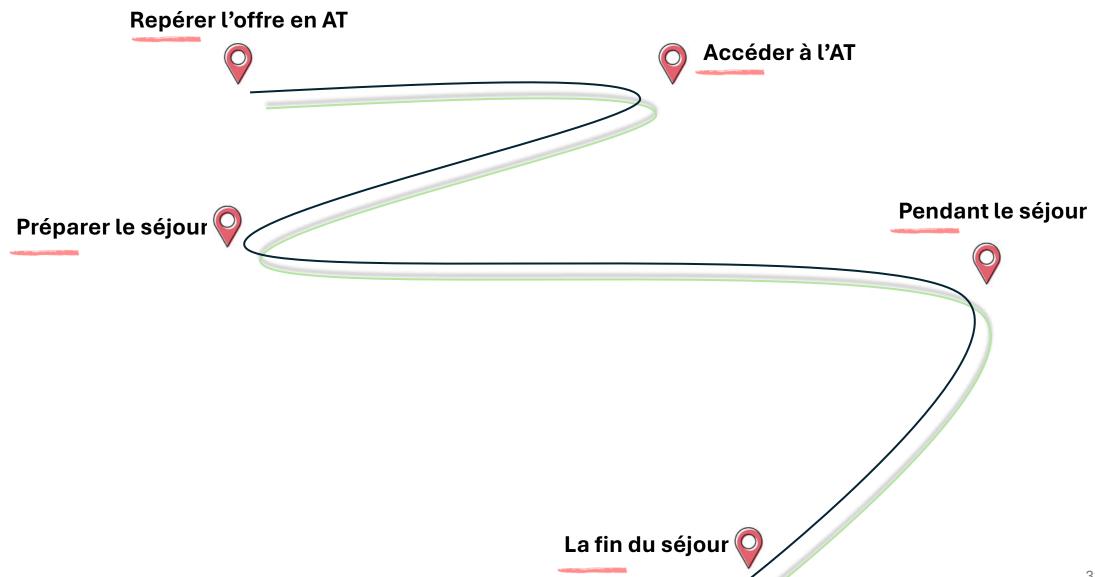
Bénéfices et effets et les aidants

L'accueil temporaire

partenariale autour de l'accueil temporaire



# LES ETAPES DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE





### REPERER L'OFFRE D'ACCUEL TEMPORAIRE

Des difficultés pour les personnes accompagnées, les aidants et les partenaires pour identifier l'offre en AT

Des aidants qui ignorent l'existence de ce type d'accueil et de ses modalités d'accès, des acteurs qui ne les en informent pas systématiquement

Il faut souvent contacter les établissements un à un... Ces démarches sont coûteuses en temps et en énergie.

Des difficultés pour repérer plus spécifiquement les établissements proposant de l'AT pouvant correspondre aux profils et aux besoins de certains publics

Une offre trop

Des informations sur l'AT plutôt disponible par le bouche-à-oreille, le réseau...

Une offre mouvante, qui évolue rapidement, avec un manque de visibilité sur la disponibilité des places en temps réel

### Facteurs de succès

- Information et accompagnement des aidants
- Interconnaissance des acteurs
- Cartographies, annuaires de l'offre en AT
- Communication sur l'accueil temporaire



### ACCEDER A DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE

Critères d'admission pratiqués par certains ESMS excluant des publics Des pratiques hétérogènes de notification de l'accueil temporaire selon les publics et les départements

Manque d'offre en accueil temporaire, notamment pour certains publics (profils FAM/MAS, TSA...) + délais d'attente + problématique de transport

Des difficultés pour accéder à l'offre en AT Lourdeur et complexité des démarches d'inscription pour les aidants, conduisant parfois à du non-recours



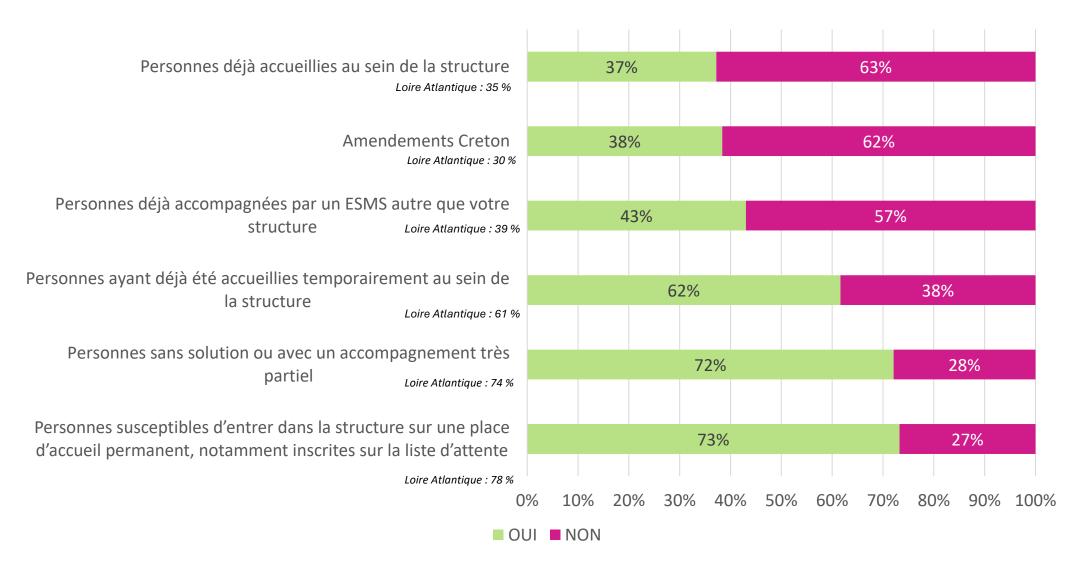
- Développer l'offre en AT
- Soutenir les aidants dès les démarches de recherche d'accueil temporaire
- Harmoniser les dossiers d'inscription, simplifier les démarches administratives
- Notification systématique de l'AT et clarté de la notification de la CDAPH

Manque de places en accueil permanent et/ou occupation des places en AT par des personnes en attente d'un accueil permanent, qui ne permet pas de répondre aux besoins des personnes sollicitant de l'AT pour du répit, l'évaluation d'une orientation, une urgence...



### ACCEDER A DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE

### Certains publics sont-ils prioritaires pour bénéficier d'accueil temporaire?





### PREPARER LES SEJOURS D'ACCUEL TEMPORAIRE



# des répondants déclarent rencontrer des difficultés concernant la gestion du processus d'admission

Loire Atlantique : 61 %



### Une préparation qui peut s'avérer difficile...

- Lourde gestion administrative pour une planification des séjours tenant compte des souhaits et profils des personnes et aidants, une organisation requérant beaucoup de souplesse et de réactivité.
- Difficultés à obtenir les informations nécessaires en amont du séjour, auprès des familles et/ou partenaires.
- Parfois des écarts entre les éléments recueillis dans le dossier et la situation de la personne au moment de l'accueil (informations non mentionnées, évolution de la situation...).
- Manque de temps ou de personnel dédié à la préparation des séjours d'accueil temporaire.
- Manque de contacts avec les partenaires ou les familles sur les quelques jours précédant l'accueil.

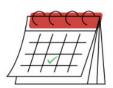


### ... mais une préparation qui est essentielle!

- Importance de disposer d'une fine connaissance des situations pour élaborer un planning adapté (compatibilité des profils accueillis sur un même séjour, organisation des équipes pour répondre aux besoins...).
- La rencontre en amont du séjour est essentielle, à la fois pour l'équipe accueillante, la personne accueillie et les aidants.
- Le recueil d'information en amont, ainsi que des objectifs du séjour (via la visite, les bilans antérieurs, des entretiens...), permet d'individualiser l'accueil et de s'assurer autant que possible de la correspondance entre l'accompagnement proposé et les besoins exprimés.



### PENDANT LES SEJOURS D'ACCUEL TEMPORAIRE



Le jour d'arrivée, un moment-clef du séjour d'accueil temporaire

- Il est essentiel que la personne se sente rassurée et accueillie : par exemple en étant reçue par un professionnel qu'elle a déjà rencontré en amont du séjour.
- L'équipe doit connaître les informations importantes contenues dans le dossier de la personne (besoins, objectifs du séjour, habitudes de vie...).
- Il faut s'assurer que la personne soit en possession de ses affaires en arrivant (effets personnels, prescriptions...).
- Il est préférable d'accueillir la personne sur des horaires facilitant son intégration au collectif (par exemple sur le temps du goûter...).
- Il est utile de pouvoir échanger avec la famille ou la structure d'origine sur les quelques jours précédant l'accueil.



### PENDANT LES SEJOURS D'ACCUEL TEMPORAIRE



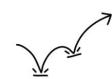
#### Des établissements qui rencontrent des difficultés...

- Un sentiment d'incompatibilité des profils des publics accueillis en AT / permanent (âge, déficience, pathologies, attentes, besoins...) et des moyens disponibles pendant l'accueil (RH, plateau technique, équipement...).
- Diversité des motifs de recours à l'AT qui requiert un ajustement de l'accompagnement selon le profil, les objectifs et les attentes de la personne, qui peuvent être très différents d'une situation et d'un séjour à l'autre.
- Parfois un taux d'encadrement ou un manque de budget qui ne permettent pas de proposer des activités stimulantes et/ou adaptées aux souhaits et profils des personnes.
- Manque de connaissance vis-à-vis de la personne qui peut amener à passer plus de temps que prévu pour certains actes (toilette...).
- Des personnes accueillies à la demande de l'aidant ou d'un établissement, mais qui n'adhèrent pas elles-mêmes au séjour.



## ... mais qui insistent sur l'importance d'individualiser l'accueil autant que possible

- Connaissance des objectifs du séjour par l'équipe.
- Veiller à l'équilibre entre le temps dédié aux personnes accueillies temporairement et de manière permanente.
- Proposer un cadre rassurant et familier pour la personne, en s'appuyant sur la connaissance de ses habitudes de vie et des repères dont elle a besoin.
- Disponibilité des familles et des partenaires pendant le séjour, en cas de difficulté ou de besoin d'information.



Des équipes qui doivent s'ajuster, s'adapter en temps réel aux situations rencontrées



## LES FINS DE SEJOURS D'ACCUEIL TEMPORAIRE



#### Les difficultés citées concernant les fins de séjour

- Les bilans de séjour ne sont pas toujours formalisés au sein des établissements, bien que ces documents soient décrits comme très utiles pour préparer les séjours suivants.
- Manque de temps dédié à la rédaction des bilans et difficultés à mobiliser l'équipe autour de ces écrits.
- Manque de formation, difficultés de certains professionnels en matière de rédaction d'écrits.
- Des bilans qui parfois ne portent pas sur les objectifs du séjour en tant que tels.
- Manque d'échanges directs avec les partenaires et/ou les familles à la fin du séjour.
- Manque de solutions en aval de l'AT, notamment pour les personnes en attente d'une place en ESMS.
- L'organisation du transport.

38 %

des répondants déclarent rencontrer des difficultés concernant la préparation des sorties de séjour d'AT

Loire Atlantique: 30 %



#### Les facteurs de succès

- Soutien des cadres dans la formalisation des bilans de séjour.
- Coconstruction des bilans de séjour avec l'équipe.
- Grilles, trames formalisées pour les bilans.
- Importance de la communication orale, en plus des écrits, auprès des familles et des partenaires,



des établissements répondants

temporaire

Caractéristiques des accueil temporaire

Les étapes des temporaire

Bénéfices et effets limités de l'AT pour les personnes accueillies et les aidants

L'accueil temporaire

partenariale autour de l'accueil temporaire



### BENEFICES ET EFFETS LIMITES DE L'AT SUR LES PERSONNES ACCUEILLIES





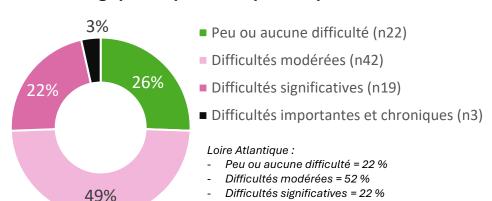
## Des effets bénéfiques décrits par l'ensemble des répondants ...

- L'AT offre un espace de socialisation, des occasions de développer des relations dans un environnement autre que le domicile ou l'établissement d'origine.
- L'AT peut contribuer à l'épanouissement des personnes en bénéficiant, car ces séjours permettent de développer la confiance en soi, l'autonomie, de faire de nouvelles expériences. C'est une manière de s'émanciper du domicile parental pour certains.
- L'AT permet d'accompagner progressivement la transition vers le secteur pour adultes et/ou la transition du domicile vers l'établissement.
- L'AT permet d'évaluer la situation des personnes et parfois identifier des besoins qui n'avaient pas été repérés avant.
- Une présence bénéfique pour les personnes accueillies de manière permanente, l'AT peut redynamiser la vie collective et offrir la possibilité de développer de nouvelles relations.

Une modalité d'accueil au service du parcours des personnes à condition que :

- L'AT arrive suffisamment tôt dans les parcours.
- L'AT ne soit pas utilisé comme une solution partielle, dans l'attente d'une place en accueil permanent.
- La régularité des séjours soit suffisante, pour que l'AT puisse jouer un rôle préventif, de répit et/ou de sécurisation du maintien à domicile.

Rencontrez-vous des difficultés pour inscrire l'accompagnement temporaire dans une logique de parcours pour la personne accueillie?



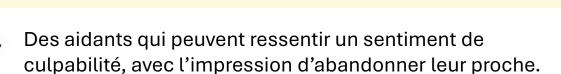
Difficultés importantes et chroniques = 4 %

Source : enquête CREAI PDL 2024



### BENEFICES ET EFFETS LIMITES DE L'AT SUR LES AIDANTS

La plupart des aidants interrogés expliquent qu'il peut être difficile de profiter pleinement du répit lors des séjours d'AT, en particulier au début ou lorsque le proche est accueilli dans un nouvel établissement.



Une séparation qui peut être difficile à vivre, avec des appréhensions à l'idée de confier son proche à d'autres.

Une réponse pertinente, qui permet de souffler, mais de manière trop limitée pour des aidants dont le proche ne bénéficie pas d'une solution d'accompagnement suffisante.

Une recherche et préparation de séjour coûteuses en temps et en énergie pour les aidants, pour un répit de quelques jours seulement parfois.



Des aidants qui s'accordent tous sur l'importance de l'AT pour eux.

- « C'est une soupape vitale pour nous, mais aussi pour nos enfants » (aidante).
- Les aidants rappellent que le répit est essentiel pour limiter les risques d'épuisement et conduites maltraitantes qui peuvent parfois en découler.
- L'AT permet aux aidants d'avoir du temps pour soi, pour sa famille, pour se libérer mentalement et souffler. Il permet de partir en vacances, de faire des activités qu'on ne peut pas faire habituellement en présence de son proche.
- L'AT peut aider progressivement les aidants à accepter et préparer la séparation avec leur proche, lorsque celui-ci vit à domicile (enfant ou adulte).



9 %

Seulement des établissements répondants ont développé un projet ou des modalités d'accompagnement pour les aidants des personnes accueillies temporairement.

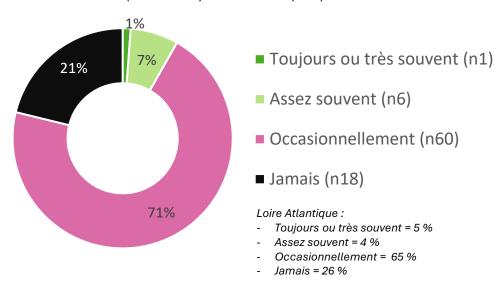




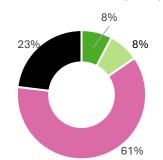
### L'ACCUEL TEMPORAIRE EN URGENCE

## Etes-vous sollicité pour de l'accueil temporaire en urgence ?

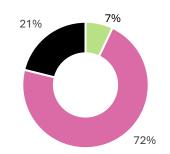
(sur les 86 répondants à l'enquête)



#### Secteur enfant (n13)

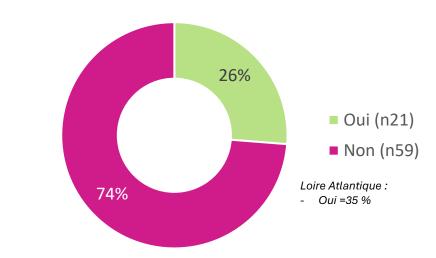


#### Secteur adulte (n72)

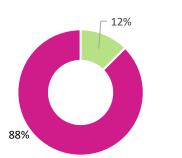


### L'hébergement temporaire en urgence est-il possible au sein de votre établissement ?

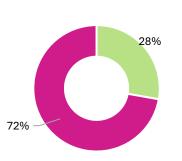
(sur les 80 répondants pratiquant de l'hébergement temporaire)







#### Secteur adulte (n72)



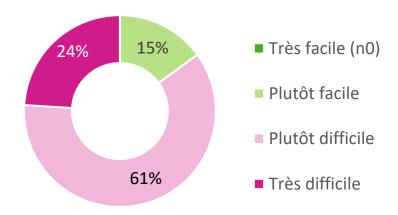
Source : enquête CREAI PDL 2024

Source : enquête CREAI PDL 2024



#### Globalement, l'accueil temporaire en urgence est...

(sur les 67 répondants sollicités pour de l'AT en urgence)



Source: enquête CREAI PDL 2024

#### Loire Atlantique :

- Très facile = 0 %
- Plutôt facile = 6 %
- Plutôt difficile =71 %
- Très difficile = 23 %

Les situations des personnes sollicitant de l'AT en urgence peuvent être très <u>diverses</u>: risque de rupture d'accueil au domicile, épuisement, vieillissement de l'aidant, fins de prise en charge en établissement, fin d'accompagnement en famille d'accueil, fin d'hospitalisation en psychiatrie, séjours de rupture, jeunes majeurs suivis par l'ASE...



### - 'ACCES A L'ACCUEIL TEMPORAIRE EN URGENCE



## Difficultés concernant <u>l'accès</u> à l'accueil temporaire en urgence

- Très peu de réponses favorables aux demandes d'AT en urgence, très peu de places dédiées.
- Un accès plus difficile pour les personnes qui ne sont pas déjà connues de l'établissement sollicité.
- Une planification des séjours déjà programmée, dont la rigidité ne permet pas ou peu d'accepter des accueils non programmés.
- Un ressenti de manque de définition commune, partagée de l'urgence et de son degré d'intensité.

### 0

#### Facteurs de succès

- En Loire Atlantique, une expérience concluante de dispositif d'accueil d'urgence inter-associatif réalisé et financé par le Conseil départemental.
- Encourager les établissements à prévoir une planification des séjours incluant des disponibilités réservées aux situations d'urgence.
- Informer les familles de la possibilité qu'un séjour puisse être annulé en cas d'accueil en urgence.
- Soutien par les Communautés 360, les PFRA-H qui peuvent solliciter les partenaires pour chercher des réponses d'accueil d'urgence.
- Portage de la question de l'accueil en urgence à l'échelle des autorités de tutelle dans une logique de responsabilité partagée avec l'ensemble des établissements médicosociaux.
- Développer l'offre en accueil temporaire pour éviter les ruptures de parcours conduisant à solliciter de l'accueil en urgence.







### Difficultés concernant l'accompagnement des personnes en accueil temporaire en urgence

- Méconnaissance de la situation de la personne à son arrivée, peu d'éléments à disposition.
- Manque d'interlocuteur identifié pour obtenir des informations.
- Un accueil non (ou très peu) préparé pour la personne, les aidants et les professionnels de l'établissement d'accueil.
- Des personnes accueillies qui n'adhèrent pas toujours au séjour.
- Pouvoir garantir un taux d'encadrement adapté et sécuritaire.
- Un cadre peu sécurisant pour les professionnels, avec des accueils qui peuvent désorganiser un fonctionnement.

- Une incidence parfois sur les autres personnes accueillies.
- Des accueils en urgence qui peuvent conduire à annuler des accueils programmés.
- Un manque de solutions en aval du séjour en urgence.

#### Facteurs de succès

- Une équipe formée à l'accueil en urgence, disposant de compétences et de savoir-faire spécifiques (adaptabilité, polyvalence...).
  - Un fonctionnement formalisé en amont avec les équipes en matière d'accueil temporaire en urgence, avec des protocoles établis et connus des professionnels.
- Disponibilité des partenaires pendant l'accueil et en relais.





## DES DYNAMIQUES PARTENARIALES ESSENTIELLES AUTOUR DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE MAIS PAS TOUJOURS FACILE A METTRE EN OEUVRE

#### Difficultés concernant les dynamiques partenariales

- Manque de liens avec les autres acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes : sanitaire, psychiatrie, ESMS, Protection de l'Enfance, PFRA-H, C360...
- Manque de temps à consacrer ou de professionnel dédié à la coordination avec les partenaires.
- Pas de liste d'attente commune aux différents établissements proposant de l'accueil temporaire.
- Manque de vision et de concertation départementale et régionale pour penser l'offre d'AT, la structuration de l'offre, les publics prioritaires selon les besoins des territoires.
- Une modalité d'accueil portée par un trop faible nombre d'établissements sur les territoires.

### 0

#### Facteurs de succès \*\*

- Présence d'un professionnel dédié à l'AT identifié, qui fait le lien avec les partenaires.
- Coconstruction des réponses en AT permettant des accueils plus longs ou de personnes en situation complexe.
- Mutualiser les moyens, compétences et locaux, exploiter les possibilités d'accueil dans les locaux vacants.
- Mieux faire connaître l'offre d'AT aux partenaires.
- Les C360 favorisent une dynamique de recherche collective de solutions d'accompagnement.
- Réflexion et construction d'un cadre commun pour mieux cibler les publics prioritaires à l'échelle des territoires.
- Groupes, réseaux réunissant l'ensemble des acteurs permettant de penser une offre articulée et cohérente sur les territoires.

# **S** CONCLUSION

 Une étude qui permet d'affiner le portrait de l'offre en accueil temporaire et son fonctionnement sur la région, d'identifier les difficultés rencontrées et de mettre en lumière de facteurs de développement.



Les difficultés et facteurs de succès sont synthétisés par thématique, dans la conclusion du rapport (disponible sur le site du CREAI Pays de la Loire https://www.creai-pdl.fr/etudes/)

- Une étude qui met en lumière la pertinence de cette modalité d'accueil pour le parcours des personnes en situation de handicap et le répit des aidants.
- Une étude qui révèle un manque de définition claire et partagée de l'accueil temporaire et de sa fonction, avec un besoin d'échange et de mise en visibilité des bonnes pratiques.